SOCIETE AllTech AU CAPITAL DE - DIRHAMS SIEGE SOCIAL:

S T A T U T S

LE SOUSSIGNE

Monsieur Fatima aghlaoui, marocain Né Le 01 janvier 1970 à , Demeurant à , Titulaire de la C.I.N N°.

A ETABLI AINSI QU'IL SUIT LES STATUTS D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE QU'IL A DECIDE DE CONSTITUER.

TITRE PREMIER: FORME - DENOMINATION - OBJET - SIEGE - DUREE

ARTICLE 1: FORME

Il est formé par le soussigné, propriétaire des parts ci-après créés et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, une société à responsabilité limitée d'associé unique qui sera régie par les lois et règlements en vigueur et notamment le dahir n° 1-97-49 du 5 Chôual 1417 (13 février 1997) portant promulgation de la loi n° 5-96 ainsi que par les présents statuts. Cette société ne comportant qu'un seul associé, les présents statuts sont établis conformément aux dispositions spécifiques de la loi précitée ; dans le cas où la société viendrait à comprendre plusieurs associés, ces dispositions spécifiques seront considérées comme non écrites et remplacées de plein droit par les dispositions générales de la loi n° 5-96.

ARTICLE 2: DENOMINATION SOCIALE

La dénomination de la société est « AllTech » d'associé unique.

ARTICLE 3: OBJET SOCIAL

La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger soit pour son compte soit pour le compte d'autrui :

- Ingénierie système d'information,
- Solution voip,
- Développement mobile,
- Marketing digital,
- Télécommunication,
- Solution e-commerce,
- Sécurité informatique,
- Communication, organisation, animation de toute activité et de toute occasion, et événementiel,
- Import et export de tout article et produit lié à l'activité,
- Conseil en informatique et en commerce,
- Prestation de tous services informatiques,
- Négoce,
- Travaux divers,
- Prise de participation sous quelque forme que ce soit dans toutes les entreprises ayant des activités similaires ou annexes,
- La création, l'acquisition, la location, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, l'exploitation de tous fonds de commerce se rapportant à l'une ou plusieurs activités précitées,

- La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles, pouvant se rattacher à l'objet social ou tout objet similaire ou connexe,
- La conclusion de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement, en tout ou en partie à l'une ou l'autre des opérations visées ci-dessus, de manière à faciliter, favorises ou développer l'activité de la société.